

PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN FRANCOPHONIE CANADIENNE 2025-2028

POUR UNE FRANCOPHONIE FORTE, UNIE ET ENGAGÉE



Cette publication a été réalisée par
la Direction de la francophonie canadienne du ministère de la Langue française
en collaboration avec la Direction des communications.

Une version accessible de ce document est offerte en ligne.
Il est possible d'obtenir, sur demande, une version adaptée.

Pour toute information :

Direction des communications
du ministère de la Langue française
1^{er} étage, 1.421
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 4Y8

Courriel : communic@mce.gouv.qc.ca
Site Web : www.quebec.ca/gouvernement/ministères/langue-française

Dépôt légal – Mai 2025
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-555-01207-3 (version électronique)

Tous droits réservés pour tous les pays.
© Gouvernement du Québec – 2025



MOT DU MINISTRE

Le Québec a une responsabilité particulière à l'égard de la promotion et de la valorisation de la langue française, et du soutien à la vitalité des communautés francophones et acadienne au Canada.

En 2022, à l'issue d'un processus de consultation publique étoffé, la troisième Politique du Québec en matière de francophonie canadienne lançait un appel à tous les Québécois et à tous les francophones du Canada afin de se mobiliser, individuellement et collectivement, « pour une francophonie forte, unie et engagée ».

J'en suis convaincu, ce souhait d'un rapprochement historique et d'une solidarité accrue entre le Québec et les communautés francophones et acadienne a concrètement progressé au cours des trois dernières années. Le Plan d'action 2022-2025 a permis de mettre en place des bases solides, d'explorer différentes pistes d'intervention et d'identifier les avenues les plus prometteuses pour resserrer les liens qui unissent les francophones d'un océan à l'autre.

Le Plan d'action 2025-2028 s'inscrit dans la continuité du précédent, tout en permettant la consolidation et la pérennisation d'initiatives essentielles. Il a pour ambition de continuer à renforcer les coopérations entre les Québécois et les francophones au Canada. Il énonce aussi les priorités gouvernementales pour les trois prochaines années : la mobilité, la connaissance mutuelle et la découvervabilité. Ces priorités sont directement en lien avec l'idée que le français, qui unit historiquement le Québec et les communautés francophones et acadienne du Canada, est aussi une langue d'avenir, d'innovation et de découverte.

Enfin, il était important de réaffirmer le rôle de membre et de partenaire que le Québec entend jouer au sein de la francophonie canadienne, car une francophonie canadienne forte profite au Québec, et un Québec francophone fort profite à la francophonie canadienne !

**Jean-François Roberge
Ministre responsable de la Francophonie canadienne**

REMERCIEMENTS

La mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental en francophonie canadienne 2022-2025 (Plan d'action 2022-2025) a mobilisé une vingtaine de ministères et d'organismes du gouvernement du Québec, ainsi que plus d'une dizaine d'organisations de la société civile du Québec et de la francophonie canadienne.

Nous tenons à leur exprimer notre profonde gratitude, ainsi qu'à tous les autres organismes et à toutes les personnes qui ont contribué à concrétiser le Plan d'action 2022-2025. Grâce à leur engagement, certains organismes ont poursuivi des collaborations déjà en place, tandis que d'autres ont eu l'opportunité de créer de nouveaux liens. Tous ont joué un rôle crucial dans la mobilisation en faveur d'une nouvelle solidarité entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes.

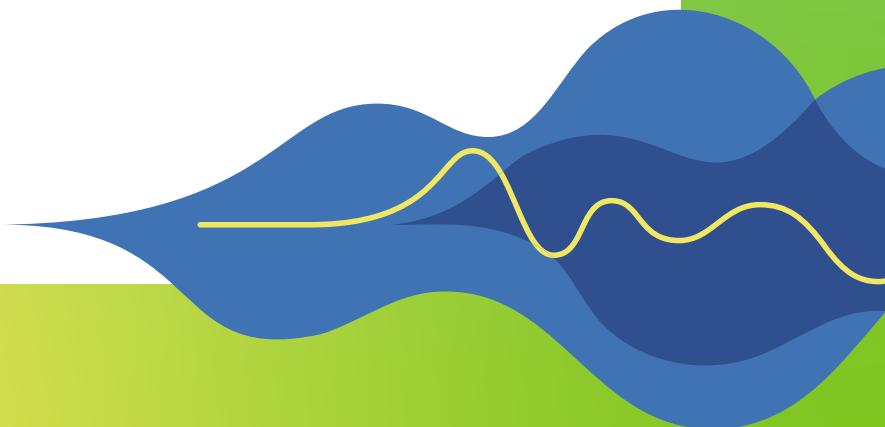
Lors des échanges avec les participants au Plan d'action 2022-2025, nous avons pu constater que leur mobilisation restait entière. Nous apprécions sincèrement les observations et réflexions des collaborateurs et partenaires, qui ont été essentielles dans l'élaboration du Plan d'action gouvernemental en francophonie canadienne 2025-2028 (Plan d'action 2025-2028). Grâce à leur contribution, ce Plan inscrit l'action gouvernementale en matière de francophonie canadienne dans la continuité en permettant aux principales actions déployées depuis 2022 de poursuivre leur élan.

Nous remercions donc tous les ministères et organismes collaborateurs ainsi que les organismes de la société civile partenaires du Plan d'action 2025-2028 pour leur engagement renouvelé pour une francophonie forte, unie et engagée.



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	6
Objectifs du Plan d'action 2025-2028	9
5 axes, 23 mesures	10
Axe 1 - Renforcer le rôle de partenaire du gouvernement du Québec et le rôle du ministère de la Langue française en matière de francophonie canadienne.	11
Axe 2 - Solidifier le rôle d'opérateur gouvernemental du Centre de la francophonie des Amériques.	16
Axe 3 - Consolider les partenariats privilégiés avec la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et la Société Nationale de l'Acadie.	18
Axe 4 - Pérenniser les actions phares de la Politique et du Plan d'action 2022-2025.	21
Axe 5 - Affirmer les priorités gouvernementales : mobilité, connaissance mutuelle, découvrabilité.	25
Suivi de la réalisation du Plan d'action 2025-2028	30
Conclusion	31
Ministères et organismes collaborateurs du Plan d'action 2025-2028	32
Partenaires de la société civile	33
Annexe 1 : Tableau synoptique des actions	34
Annexe 2 : Tableau synoptique des orientations et objectifs de la Politique	37



INTRODUCTION

En mars 2022, le gouvernement du Québec adoptait la troisième [Politique du Québec en matière de francophonie canadienne](#), intitulée « Pour une francophonie forte, unie et engagée » (Politique). Cette Politique marque une nouvelle ère de la participation du Québec à la francophonie canadienne et réaffirme sa responsabilité envers la promotion du français au Québec et au Canada.

Elle promeut une vision inclusive de la francophonie canadienne, considérée comme une entité ouverte, dynamique et diversifiée :

- la francophonie canadienne est composée d'un ensemble de personnes qui ont le français et les cultures francophones en commun, que ce soit par choix, par usage ou par héritage; elle est enracinée dans les origines et l'identité du Canada; elle est formée d'institutions, d'associations et de regroupements qui ont pour mission de faire vivre au jour le jour et de contribuer à la promotion de la langue française;
- la francophonie s'inscrit dans le tissu social, économique et culturel du Canada; elle a une portée inclusive, et toute personne peut en faire partie, même si le français n'est pas sa langue maternelle; elle contribue pleinement à l'essor et à l'enrichissement de la société canadienne et embrasse l'ensemble du territoire canadien.

À l'instar du Plan d'action 2022-2025, le Plan d'action 2025-2028 repose sur le principe de la collaboration entre le Québec et la francophonie canadienne, dans une relation de réciprocité. Par exemple, le partage d'expertise, qui s'opère dans toutes les sphères de la vie en français, permet de mieux outiller tant les Québécois que les francophones qui vivent ailleurs au Canada. Ainsi, le Programme de mobilité en recherche administré par l'Acfas permet aux chercheurs francophones de toutes les provinces et de tous les territoires d'offrir un milieu d'accueil pour leurs collègues du Québec, qui eux aussi peuvent recevoir une équipe de collaborateurs. Autre exemple, en matière de francophonie économique, le Plan d'action 2025-2028 soutient les partenariats entre les entreprises du Québec et celles de la francophonie canadienne, ce qui facilite le développement réciproque d'occasions d'affaires, en français, et met en valeur l'avantage économique francophone.

BILAN DU PLAN D'ACTION 2022-2025

La volonté et l'engagement concret de l'appareil gouvernemental du Québec à appuyer le rayonnement du français dans tout le Canada ainsi qu'à enrichir et à consolider ses relations avec les communautés francophones et acadiennes sont indéniables : plus de 90 % des mesures du Plan d'action 2022-2025 ont été réalisées, avec succès.

Le nombre important de mesures (75) du Plan d'action 2022-2025 était lié à sa portée gouvernementale, mais également à la volonté de répondre aux multiples enjeux identifiés lors des consultations publiques et du Sommet sur le rapprochement des francophonies canadiennes de 2021, à la dynamique positive de mobilisation créée par ces démarches ainsi qu'au souhait de mettre en lumière l'ensemble des efforts du Québec et de ses partenaires en faveur du renforcement de la francophonie canadienne.

En effet, le Plan d'action 2022-2025 avait pour ambition implicite d'être un outil de sensibilisation visant à susciter une certaine émulation au sein de l'appareil gouvernemental québécois, des gouvernements des autres provinces et des territoires et des sociétés civiles du Québec et du Canada.

PLAN D'ACTION 2025-2028

Après trois années de mise en œuvre de la Politique dans le cadre du Plan d'action 2022-2025, les ministères et organismes du gouvernement du Québec ainsi que leurs partenaires de la francophonie canadienne souhaitent poursuivre leurs collaborations.

Le Plan d'action 2025-2028 s'appuie sur le bilan du Plan d'action 2022-2025, les échanges réguliers avec les partenaires et les discussions des comités de suivi de la Politique. Ces travaux ont permis de cerner les résultats des actions et de définir les besoins. Les réussites et les leçons apprises ont mené aux principes suivants, qui ont guidé la préparation du Plan d'action 2025-2028 :

- renforcement de l'action du gouvernement du Québec en matière de francophonie canadienne et de son rôle de partenaire;
- consolidation des partenariats;
- pérennisation des actions phares et des priorités;
- optimisation des ressources.

En conséquence, le Plan d'action 2025-2028 permet de poursuivre le déploiement des actions phares du Plan d'action 2022-2025 et consolide plusieurs mesures en une seule, lorsque pertinent. Il comporte ainsi moins de mesures que le précédent, sans que sa portée ni son ambition n'en soient toutefois réduites.

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION 2025-2028

**Accroître l'utilisation du français et la visibilité
des cultures francophones au Canada**

**Favoriser le rapprochement entre
les Québécoises et les Québécois
et les francophones d'ailleurs au Canada**

Ces objectifs découlent directement des orientations suivantes de la Politique :

Favoriser une meilleure connaissance mutuelle et une plus grande ouverture réciproque des communautés francophones et du Québec (Orientation 1)

Cette orientation découle de la volonté de continuer à solidifier les liens et les ponts entre la nation québécoise, le peuple acadien et les communautés francophones des provinces et des territoires. Une meilleure compréhension réciproque et la mise en valeur des expertises francophones développées au Québec et dans les communautés francophones et acadiennes sont essentielles au renforcement de la solidarité francophone.

Valoriser le français et les cultures francophones (Orientation 3)

Cette orientation exprime l'importance de la promotion et de la valorisation de la langue française et des cultures francophones dans l'ensemble du Canada. Une fierté francophone pleinement assumée, individuellement et collectivement, renforce la cohésion au sein de la francophonie et favorise son rayonnement dans l'ensemble du territoire canadien.

5 AXES, 23 MESURES

Le Plan d'action 2025-2028 comporte **23 mesures** qui s'organisent autour de cinq axes.

- 1- Renforcer le rôle de partenaire du gouvernement du Québec et le rôle du ministère de la Langue française en matière de francophonie canadienne.**
- 2- Solidifier le rôle d'opérateur gouvernemental du Centre de la francophonie des Amériques.**
- 3- Consolider les partenariats privilégiés avec la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et avec la Société Nationale de l'Acadie.**
- 4- Pérenniser les actions phares de la Politique et du Plan d'action 2022-2025.**
- 5- Affirmer les priorités gouvernementales : mobilité, connaissance mutuelle et découverabilité.**

AXE 1 - Renforcer le rôle de partenaire du gouvernement du Québec et le rôle du ministère de la Langue française en matière de francophonie canadienne.

Cet axe suit l'orientation 5 de la Politique : Accentuer le leadership du gouvernement du Québec.

Cette orientation exprime la volonté du gouvernement du Québec d'assumer pleinement sa responsabilité à l'égard de la promotion et de la valorisation de la langue française au Canada. Le Québec entend jouer un rôle de premier plan au sein de la francophonie canadienne, dans le respect de la diversité des communautés francophones et acadiennes et des rôles et responsabilités des autres gouvernements. Toutes les composantes de l'État québécois sont engagées dans cet effort.

Le rôle du gouvernement du Québec dans son appui à la francophonie canadienne se concrétise au moyen de différents outils.

Au sein du gouvernement du Québec, le ministère de la Langue française (MLF), et plus particulièrement la Direction de la francophonie canadienne (DFC), a le mandat d'animer et de coordonner les relations avec la francophonie canadienne et d'élaborer et de mettre en œuvre la Politique du Québec en matière de francophonie canadienne ainsi que le Plan d'action qui l'accompagne. Elle a également le mandat d'administrer le Programme d'appui à la francophonie canadienne, qui permet de soutenir des projets de collaboration entre des organismes du Québec et de la francophonie canadienne dans divers secteurs d'intervention, ainsi que le programme Soutien aux activités en francophonie canadienne, qui permet de financer des initiatives ponctuelles.

Les Bureaux du Québec au Canada, qui relèvent du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, ont notamment pour mandat d'établir et d'entretenir des relations étroites et dynamiques avec les communautés francophones et acadiennes du Canada. Ils assument un rôle d'interlocuteur privilégié et de première ligne pour leurs partenaires politiques, institutionnels et économiques. Ils collaborent à la mise en œuvre de la Politique du Québec en matière de francophonie canadienne, en suscitant l'émergence de partenariats qui contribuent au dynamisme et à la pérennité du français et des cultures francophones et qui renforcent les liens de collaboration entre les organismes du Québec et de partout au Canada.

Finalement, les relations avec les gouvernements des provinces et territoires sont constantes, à travers la mise en œuvre des accords de coopération intergouvernementale en francophonie canadienne. Coordonnées par le MLF, les activités résultant de ces accords consistent principalement en des échanges entre représentants gouvernementaux dans les secteurs de coopération retenus par les gouvernements concernés et au soutien conjoint de projets de collaboration de la société civile.

Le gouvernement du Québec joue également un rôle actif au sein du Conseil des ministres sur la francophonie canadienne (CMFC) et du Réseau intergouvernemental sur la francophonie canadienne (RIFC). Le CMFC est le forum intergouvernemental qui regroupe les ministres provinciaux, territoriaux et fédéral responsables de la Francophonie canadienne. Comme son nom l'indique, il contribue à une meilleure concertation des actions des gouvernements en matière de francophonie. Les gouvernements membres du CMFC contribuent à l'accroissement des services en français et à la promotion de la francophonie canadienne. Pour remplir son mandat, le CMFC est appuyé par un groupe de hauts fonctionnaires mandatés par chacun des gouvernements et œuvrant dans le RIFC. Le MLF coordonne la participation du gouvernement du Québec et conseille le ministre responsable de la Francophonie canadienne sur sa participation à ce forum.

ACTIONS

- 1. Renforcer les liens entre les Québécois et les francophones d'ailleurs au Canada, et accroître l'utilisation du français et la visibilité des cultures francophones au Canada par le financement d'initiatives dans le cadre du Programme d'appui à la francophonie canadienne, notamment par des appels à projets ciblés.**

Le Programme d'appui à la francophonie canadienne est l'un des outils principaux de mise en œuvre de la Politique. En place depuis plusieurs décennies, il appuie les partenariats entre organismes du Québec et ceux de la francophonie canadienne. Le programme finance plus d'une centaine de projets annuellement, dans tous les secteurs de la vie en français. L'ajout d'appels à projets thématiques ou territoriaux permettra notamment de stimuler les collaborations dans les secteurs prioritaires ou sous-représentés.

Exemples d'appels à projets ciblés (liste non exhaustive) : jeunesse, diversité sexuelle et de genre, communications et médias, développement économique, coopérations intergouvernementales.

- 2. Accroître la visibilité de l'action du Québec grâce au programme de Soutien aux activités en francophonie canadienne.**

Le Soutien aux activités en francophonie canadienne est un programme de microsubventions qui offre un appui financier en échange de visibilité pour le gouvernement du Québec. Ce soutien peut être accordé, d'une part, à des activités ponctuelles tenues au Québec et mettant en avant les liens entre les Québécois et les francophones d'ailleurs au Canada, ou, d'autre part, à des activités se déroulant en français dans une autre province ou territoire du Canada.

3. Participer activement au Conseil des ministres sur la francophonie canadienne ainsi qu'au Réseau intergouvernemental de la francophonie canadienne et y assurer un rôle proactif, notamment en partageant l'expertise et les bonnes pratiques du Québec.

Forum intergouvernemental multilatéral qui regroupe les ministres responsables de la francophonie canadienne, le CMFC contribue à une meilleure synergie entre les actions des gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que celles du gouvernement fédéral au moyen du partage d'information et de bonnes pratiques. La participation du ministre responsable de la Francophonie canadienne permet au gouvernement du Québec de mieux comprendre les défis auxquels font face les autres gouvernements quant à l'accroissement de l'offre de services en français et de la visibilité de la langue française et des cultures francophones du Canada.

4. Poursuivre le renouvellement des ententes bilatérales de coopération intergouvernementale en matière de francophonie canadienne avec les gouvernements des provinces et des territoires qui en expriment l'intérêt.

La coopération intergouvernementale en matière de francophonie canadienne vise à susciter des collaborations bilatérales entre le Québec et les autres provinces et territoires, ainsi qu'entre les organismes issus des sociétés civiles qui s'y rattachent. Les travaux réalisés pour le renouvellement des ententes depuis le lancement de la Politique en 2022 ont abouti à la signature de quelques ententes et à l'élaboration d'un modèle. Celui-ci constituera la base des discussions et sera adapté à chacune des collaborations afin de simplifier les travaux et de permettre le renouvellement du plus grand nombre d'ententes.

5. Confirmer le rôle des Bureaux du Québec au Canada à titre d'interlocuteurs privilégiés et de première ligne pour les partenaires politiques, institutionnels et économiques canadiens, notamment dans la mise en œuvre des orientations et des objectifs de la Politique du Québec en matière de francophonie canadienne.

Les Bureaux du Québec au Canada, à Toronto (BQT) et dans les provinces atlantiques (BQPA) contribuent à l'action du Québec en francophonie canadienne. Ils collaborent à l'identification des organismes francophones des provinces et territoires qui souhaitent participer à des initiatives avec leur vis-à-vis du Québec.

Exemples de la contribution des Bureaux :

- tenue d'activités de maillage entre francophones (par exemple, animation du Réseau des diplômés des universités francophones québécoises);
- promotion des programmes de financement auprès des clientèles actuelles et potentielles;
- maintien de contacts réguliers avec les organismes francophones.

Les Bureaux du Québec assument un rôle d'interlocuteur privilégié et de première ligne pour les partenaires politiques, institutionnels et économiques canadiens.

6. Actualiser l'Ordre des francophones d'Amérique et mobiliser ses récipiendaires en les impliquant dans des activités de valorisation de la langue française au Québec et au Canada.

Depuis 1978, l'Ordre des francophones des Amériques honore les personnes qui se consacrent au maintien et à l'épanouissement de la langue française. Les récipiendaires seront désormais invités à agir comme ambassadeurs de la langue française et des cultures francophones, au Québec et au Canada.

Le MLF et le Centre de la francophonie des Amériques (CFA) mobiliseront les récipiendaires de l'Ordre dans des activités et auprès de publics variés.

AXE 2 – Solidifier le rôle d'opérateur gouvernemental du Centre de la francophonie des Amériques.

Organisme gouvernemental qui relève directement du ministre responsable de la Francophonie canadienne, le CFA est l'opérateur gouvernemental en matière de francophonie canadienne et contribue concrètement à l'atteinte des objectifs et priorités gouvernementales. Acteur clé, crédible et fiable, il favorise le rapprochement du Québec et des communautés francophones et acadiennes du Canada. Le CFA collabore avec de nombreux organismes pour la mise en œuvre de plusieurs activités dynamiques qui contribuent à l'atteinte des objectifs de la Politique et du présent Plan d'action. De plus, le CFA est responsable d'une des actions phares de la Politique, à savoir la mise en œuvre de la Journée québécoise de la francophonie canadienne. Il collabore aussi à l'organisation de Mobilisation Franco, autre action phare de la Politique.

Au fil des années, le CFA est devenu un partenaire reconnu pour sa crédibilité et ses actions sur le terrain, très appréciées de celles et ceux qui ont à cœur l'épanouissement d'une francophonie plurielle. Il joue un rôle clé pour le développement d'un dialogue riche et constructif contribuant à une francophonie canadienne prospère et solidaire.



ACTION

7. Asséoir le rôle d'opérateur gouvernemental du Centre de la francophonie des Amériques pour les activités de promotion du français et des cultures francophones au Canada et de renforcement de la connaissance mutuelle entre Québécois et francophones au Canada.

En tant qu'organisme gouvernemental créé par la Politique en matière de francophonie canadienne de 2006, le CFA contribue directement et concrètement à l'atteinte des objectifs et priorités du gouvernement en matière de francophonie canadienne. Il appuie la promotion et la mise en valeur de la francophonie au Canada et le renforcement d'une francophonie canadienne unie, forte et engagée à travers la mise en œuvre de plusieurs initiatives, notamment :

- Journée québécoise de la francophonie canadienne (voir action 11);
- Bibliothèque des Amériques;
- Contenus pédagogiques;
- Université d'été sur la francophonie des Amériques;
- Forum des jeunes ambassadeurs de la francophonie des Amériques;
- Programme de formation en pédagogie du changement - Voix du changement;
- Formations visant à renforcer les capacités des apprenants du français, de la relève, des acteurs et des organismes francophones au Canada.



AXE 3 - Consolider les partenariats privilégiés avec la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et la Société Nationale de l'Acadie.

Afin d'ancrer le rapprochement avec les communautés francophones et acadiennes, le gouvernement du Québec maintient une étroite collaboration avec leurs organismes porte-parole. Le Plan d'action 2025-2028 prévoit donc la consolidation des partenariats privilégiés avec la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) et avec la Société Nationale de l'Acadie (SNA).

La FCFA assure la défense et la promotion des droits et intérêts des francophones vivant dans neuf provinces et trois territoires au Canada. Elle regroupe 23 membres, soit 12 associations francophones porte-parole provinciales et territoriales et 11 organismes pancanadiens représentant divers secteurs d'activité et clientèles (alphabétisme, culture, justice, aînés, jeunesse, femmes, petite enfance, éducation postsecondaire, développement économique).

Pendant la période 2022-2025, la FCFA a solidifié le rôle de son Bureau de Québec en appuyant concrètement la mise en relation de nombreux organismes du Québec et de la francophonie canadienne, et en faisant mieux connaître la réalité de cette dernière aux Québécois. Lors des prochaines années, le maintien de relations étroites avec la FCFA permettra de renforcer l'action de la FCFA au Québec en faveur du rapprochement avec les Québécois et d'une meilleure connaissance mutuelle. La concertation avec le gouvernement du Québec permet de s'assurer que les actions du Québec en francophonie canadienne répondent aux besoins des communautés francophones et acadiennes.

La SNA, quant à elle, regroupe les quatre associations francophones porte-parole des provinces de l'Atlantique, ainsi que les quatre associations jeunesse de ces mêmes provinces. Elle compte également des membres affiliés en Atlantique, au Maine, au Québec, en France et en Louisiane. Son mandat est de représenter le peuple acadien sur les scènes atlantique, canadienne et internationale.

L'entente entre le gouvernement du Québec et la SNA, officiellement renouvelée en mars 2025, permettra de mieux faire connaître à la société québécoise la diversité, le dynamisme et la vitalité de la nation acadienne ainsi que les défis qu'elle doit relever pour s'épanouir et vivre en français. Réciproquement, sa mise en œuvre mènera, au sein de l'Acadie, à une meilleure connaissance de la société québécoise et des réalités et des défis auxquels elle fait face pour protéger la langue française et en assurer la vitalité.



ACTIONS

- 8. Consolider la collaboration entre le gouvernement du Québec et la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, en particulier par le renforcement de son rôle stratégique dans la création de liens entre les Québécois et les francophones qui vivent ailleurs au Canada.**

Depuis plusieurs années, le gouvernement du Québec reconnaît la FCFA du Canada comme interlocutrice privilégiée en matière de francophonie canadienne. En vertu de son entente de collaboration renouvelée en 2021, le gouvernement du Québec appuie la FCFA afin de favoriser une meilleure compréhension mutuelle et une collaboration renforcée entre les communautés francophones et acadiennes et les Québécois.

Au cours des trois prochaines années, le Bureau de Québec de la FCFA renforcera ses activités de promotion et de sensibilisation destinées à faire découvrir aux Québécois la vitalité des communautés francophones et acadiennes et jouera un rôle stratégique dans la mise en relation d'organismes du Québec et de la francophonie canadienne.

- 9. Collaborer avec la Société Nationale de l'Acadie afin de favoriser l'accroissement des liens et des partenariats entre le Québec et l'Acadie.**

L'entente de partenariat signée en mars 2025 vise à encourager et à consolider la solidarité entre francophones de l'Acadie du Canada atlantique et du Québec par l'organisation d'activités entre les sociétés civiles de l'Acadie et du Québec, d'activités de promotion et de valorisation de la relation Acadie-Québec, en Acadie comme au Québec, ainsi que par la remise conjointe du prix Acadie-Québec et de rencontres bilatérales.

AXE 4 - Pérenniser les actions phares de la Politique et du Plan d'action 2022-2025.

Le Plan d'action 2025-2028 permet la poursuite de six actions phares qui ont prouvé leur impact positif lors de la première phase de leur mise en œuvre de 2022 à 2025. Partenariats structurants dans les secteurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la culture et du développement économique, ces actions contribuent directement à l'atteinte des objectifs du Plan d'action 2025-2028 et de la Politique.

ACTIONS

10. Pérenniser Mobilisation franco, rencontre annuelle de maillage et incubateur de partenariats entre organismes québécois et francophones de partout au Canada.

Entre autres mesures phares, la Politique en matière de francophonie canadienne de 2022 annonçait la création d'une rencontre annuelle des acteurs de la société civile du Québec et des collectivités francophones et acadiennes.

Mobilisation franco concrétise cette initiative : elle vise à donner l'élan à des projets communs ou à des idées pour le renforcement des liens de solidarité entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes du Canada. Cette rencontre favorise les maillages, les échanges et le partage d'expertise afin de construire des projets conjoints favorables au développement des francophones de l'ensemble du Canada et à l'épanouissement du français.

Une réussite depuis 2022, Mobilisation franco a, lors de ses trois premières éditions, rassemblé plus de 250 personnes représentant 200 organisations. L'événement a permis la naissance de plus d'une cinquantaine de projets de collaboration et le rapprochement entre les sociétés civiles francophones.

11. Animer la Journée québécoise de la francophonie canadienne (22 mars) par des activités grand public destinées à sensibiliser les Québécois aux réalités des francophones qui vivent ailleurs au Canada.

La Journée québécoise de la francophonie canadienne a été créée en 2022 grâce à un vote unanime de l'Assemblée nationale. Elle vise à favoriser une meilleure connaissance des communautés francophones et acadiennes par les Québécois. Mesure phare de la Politique en matière de francophonie canadienne du gouvernement du Québec, cette Journée se veut un symbole du rôle de partenaire que le Québec joue au sein de la francophonie canadienne.

Le CFA est responsable de la planification de plusieurs activités à l'intention du public québécois et d'une campagne de relations publiques, ainsi que de susciter et d'appuyer la participation des organismes du Québec qui souhaitent souligner cette journée.



12. Accroître l'utilisation de la plateforme pédagogique ludique et éducative Lio, qui fait découvrir la vitalité et la diversité des francophones du Canada aux élèves du primaire et du secondaire du Québec, des provinces et des territoires.

Déployée par l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), cette ressource pédagogique permanente, ludique et interactive amène les élèves des niveaux primaire et secondaire à découvrir la diversité des communautés francophones et acadiennes du Canada, selon la perspective des jeunes qui la vivent. Maintenant que la plateforme est déployée, l'ACELF développe divers outils promotionnels, des activités et du matériel pédagogique pour soutenir l'utilisation de Lio en classe et pour que cet outil d'apprentissage soit pleinement intégré dans les pratiques pédagogiques. L'ACELF met en place des initiatives, dont des partenariats de diffusion et des actions de promotion, pour faire connaître Lio et inviter les élèves et enseignants à l'utiliser en grand nombre et encore plus souvent.

13. Augmenter la portée de l'accélérateur TADA pour favoriser les partenariats et l'innovation du secteur culturel francophone et ainsi renforcer les capacités organisationnelles et la découvrabilité.

Animé par la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), l'accélérateur TADA est un carrefour de collaboration qui réunit les milieux artistiques et culturels des francophonies du Canada, de l'Acadie et du Québec. L'accélérateur TADA accompagne, bonifie et déploie des projets artistiques et culturels qui rapprochent la francophonie canadienne, acadienne et québécoise. L'équipe de TADA appuie le développement de nouvelles collaborations ainsi qu'une augmentation conjointe des capacités du secteur culturel, en particulier dans le secteur numérique.

14. Consolider le Service d'aide à la recherche en français au Canada et étendre ses activités.

Le Service d'aide à la recherche en français (SARF) de l'Acfas est un service pancanadien d'aide à la recherche en français. Le SARF accompagne et soutient les chercheurs d'expression française dans des institutions d'enseignement supérieur des neuf provinces et des trois territoires dans la préparation de demandes de bourses et de subventions en français. Il offre également une veille des programmes de financement de la recherche qui acceptent des demandes de financement en français et qui sont accessibles aux établissements partenaires.

Déployé dans 12 établissements au Canada (hors Québec) dans sa première phase, le SARF continue d'étendre ses activités. Les services qu'il offre aux chercheurs ainsi qu'aux établissements sont bonifiés en réponse aux besoins identifiés pendant ses premières années de mise en œuvre.

15. Soutenir la francophonie économique notamment au moyen de :

- l'organisation de missions commerciales dans les écosystèmes francophones au Canada;**
- la tenue d'activités de maillage et de promotion, comme le Rendez-vous Acadie-Québec.**

Cette mesure vise à faire rayonner la francophonie économique et à démontrer la valeur ajoutée de faire des affaires en français au Canada ainsi que l'importance et la contribution de la francophonie à l'économie canadienne. Grâce à diverses initiatives, comme l'organisation de missions commerciales et d'événements valorisant l'entrepreneuriat francophone, les acteurs du milieu économique francophone au Québec et ailleurs au Canada sont encouragés à créer des liens d'affaires durables, en français.

AXE 5 – Affirmer les priorités gouvernementales : mobilité, connaissance mutuelle, découvrabilité.

Au cours des trois années du Plan d'action 2022-2025, les échanges avec les collaborateurs et partenaires du Plan d'action ont permis de préciser la connaissance des besoins respectifs et partagés, ainsi que du type de moyens requis pour faire fleurir des partenariats porteurs entre les organisations québécoises et celles de la francophonie canadienne. Ces discussions ont permis de raffiner certaines des actions du Plan précédent, et de confirmer les priorités thématiques transversales dans lesquelles elles se placent pour la période 2025-2028, soit : la mobilité, en particulier pour les jeunes, les chercheurs et les étudiants ainsi que pour les artistes et entreprises culturelles, la connaissance mutuelle et la découvrabilité.

ACTIONS

16. Poursuivre et bonifier l'offre de programmes des Offices jeunesse internationaux du Québec qui facilitent la mobilité des jeunes Québécois et francophones de 18 à 35 ans au Canada.

Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) favorisent le développement professionnel et personnel des jeunes adultes du Québec en leur permettant de réaliser des programmes de mobilité et d'échange. Formidable accélérateur de qualification et d'employabilité, l'offre élargie de séjours de mobilité en milieu francophone permettra aux jeunes Québécois ainsi qu'aux jeunes francophones et francophiles du Canada de créer des liens et d'approfondir leur connaissance mutuelle. Les projets proposés incluent des stages professionnels, des résidences artistiques ainsi que des opportunités pour leur développement entrepreneurial et professionnel.

17. Soutenir les collaborations en français entre chercheurs du Québec et des autres provinces et territoires.

Cette action se concrétise notamment grâce au Programme de mobilité en recherche de l'Acfas, soutenu en coopération intergouvernementale multilatérale, et grâce au Programme de soutien au développement de collaborations scientifiques mis sur pied conjointement par l'Université du Québec et l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC).

18. Encourager la création ou la solidification de liens entre des intervenants municipaux francophones ou francophiles en poursuivant l'initiative « Forces francos municipales ».

L'initiative « Forces francos municipales » vise à regrouper des francophones dans le cadre d'actions porteuses conjointes tout en unissant des forces vives du secteur municipal. Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) facilite des partenariats entre des municipalités ou des regroupements de municipalités du Québec et des municipalités ou des regroupements de municipalités francophones ou francophiles des provinces ou des territoires du Canada.

19. Faciliter la coproduction et la circulation des œuvres francophones au Canada.

La coproduction et la circulation des œuvres francophones est soutenue grâce aux initiatives suivantes :

- programmes d'aide aux déplacements d'artistes, d'écrivains et de conteurs, à la circulation et à la diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec et d'accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ);
- soutien du CALQ à la mobilité et aux échanges entre artistes des milieux culturels du Québec et des communautés francophones et acadiennes;
- projet de cartographie dynamique des acteurs culturels en francophonie canadienne au CALQ;
- projets structurants de diffusion au CALQ;
- programme de soutien à la coproduction du CALQ;
- programme de soutien à la coproduction de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC);
- programme d'appui aux initiatives internationales du ministère de la Culture et des Communications (MCC);
- programme d'aide à l'exportation et au rayonnement culturel de la SODEC.

20. Mettre en valeur la francophonie canadienne et sa diversité auprès du grand public, dans les médias et l'univers numérique québécois et canadien.

Le CFA collabore avec de nombreux médias traditionnels et numériques, notamment avec le diffuseur public québécois Télé-Québec, pour mettre en lumière la francophonie canadienne et toute sa diversité dans leurs émissions, articles, publications et produits numériques. Du contenu original est planifié pour la Journée québécoise de la francophonie canadienne.

21. Favoriser la transformation numérique des organisations culturelles et augmenter la découvrabilité des contenus culturels francophones.

Plusieurs initiatives principales permettent la réalisation de cette action :

- un appel à projets annuel du MCC favorisant le partage d'expertise et la collaboration en matière de transformation numérique entre des organismes culturels francophones du Québec et des autres provinces et territoires;
- l'intégration, aux côtés du gouvernement du Québec, de gouvernements provinciaux dans certains travaux en lien avec la découvrabilité, comme ceux menés dans le cadre de l'Organisation internationale de la Francophonie. L'objectif est d'élargir la coalition d'intérêts au soutien de la découvrabilité et de permettre, entre autres, la prise en considération des réalités des communautés francophones et acadiennes lors de ces travaux;
- l'élargissement, à la francophonie canadienne, de l'accès au service québécois de traitement documentaire de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et des collaborations et formations sur les normes de catalogage en bibliothéconomie.

22. Encourager les partenariats et initiatives entre les médias francophones du Québec et d'ailleurs au Canada.

Avec le soutien du MLF, la mise en place de partenariats médiatiques pourra se décliner de différentes façons :

- amélioration de la découvrabilité;
- couverture croisée;
- soutien aux capacités organisationnelles.

23. Renforcer les partenariats entre créateurs et entreprises culturelles francophones du Québec et d'ailleurs au Canada, notamment dans les secteurs du cinéma et de la production audiovisuelle, du livre et de l'édition.

La SODEC gère un ensemble de programmes d'aide financière destinés aux entreprises culturelles et aux artisans professionnels pour répondre à leurs besoins, encourager l'entrepreneuriat culturel et stimuler l'innovation. Dans le cadre de sa participation au Plan d'action 2025-2028, elle appuie les créateurs et entreprises culturelles québécoises dans leurs projets de création de liens entre le Québec et la francophonie canadienne, en particulier dans les secteurs du cinéma et de la production audiovisuelle, du livre et de l'édition.



SUIVI DE LA RÉALISATION DU PLAN D'ACTION 2025-2028

Le suivi de l'avancement des actions se fera principalement par la reddition de comptes annuelle. À cette méthode formelle s'ajouteront les échanges bilatéraux fréquents entre les responsables de la réalisation des actions et l'équipe de la DFC.

Finalement, le Plan d'action 2025-2028 étant l'outil principal de mise en œuvre de la Politique, les rencontres de gouvernance de la Politique permettront un contact direct entre les acteurs des dimensions de la vie en français identifiées dans cette dernière, et d'avoir des échanges stratégiques autour d'enjeux sectoriels ou transversaux. Ce suivi permet de mesurer l'avancement de la réalisation des actions en fonction des objectifs de la Politique, mais aussi d'adapter les initiatives aux besoins du Québec et des communautés francophones et acadiennes.



CONCLUSION

Le Plan d'action gouvernemental en francophonie canadienne 2025-2028 représente une étape de consolidation du rapprochement entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes opéré depuis le lancement de la Politique en 2022, et dans la promotion et le renforcement de la francophonie à travers le Canada.

La deuxième édition du Plan d'action se veut une continuité du premier. Elle renforce et consolide les actions du gouvernement du Québec et de ses partenaires amorcées lors du premier Plan d'action 2022-2025.

L'adhésion de nombreux ministères et organismes (MO) ainsi que des partenaires de la société civile est réaffirmée. Ils ont démontré leur enthousiasme, en proposant des moyens de poursuivre les activités et d'ancrer de manière structurelle les résultats déjà obtenus.

Les liens entre les Québécois et les francophones au Canada continuent de se renforcer, et de nouveaux partenariats seront développés dans divers secteurs.

Le Plan d'action 2025-2028 contribue ainsi à accroître l'utilisation du français et la visibilité des cultures francophones au Canada et à favoriser le rapprochement entre les Québécois et les francophones au Canada.

Grâce à l'engagement continu de tous les collaborateurs et partenaires et à l'enthousiasme des Québécois et des francophones au Canada, la francophonie canadienne sera plus forte, plus unie et encore plus engagée.

MINISTÈRES ET ORGANISMES COLLABORATEURS DU PLAN D'ACTION 2025-2028

Acronymes	Ministères et organismes du gouvernement du Québec
BAnQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
BQT	Bureau du Québec à Toronto
BQPA	Bureau du Québec dans les provinces atlantiques
CALQ	Conseil des arts et des lettres du Québec
CFA	Centre de la francophonie des Amériques
FRQ	Fonds de recherche du Québec
IQI	Investissement Québec International
LOJIQ	Les Offices jeunesse internationaux du Québec
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MLF	Ministère de la Langue française
MRIF	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
SAJ	Secrétariat à la jeunesse du Québec
SODEC	Société de développement des entreprises culturelles
SQRC	Secrétariat du Québec aux relations canadiennes

Certaines actions impliquent comme partenaires le gouvernement fédéral (Patrimoine canadien) ou les gouvernements des provinces et territoires du Canada.

PARTENAIRES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Acronymes	Partenaires de mise en œuvre de la société civile
Acfas	Acfas
AFEC	Alliance de la francophonie économique canadienne
ACELF	Association canadienne d'éducation de langue française
ACUFC	Association des collèges et universités de la francophonie canadienne
CENB	Conseil économique du Nouveau-Brunswick
CIQ	Commerce International Québec
FCCF	Fédération culturelle canadienne-française
FCFA	Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada
FJCF	Fédération de la jeunesse canadienne-française
SNA	Société Nationale de l'Acadie
UQ	Université du Québec

ANNEXE 1 : TABLEAU SYNOPTIQUE DES ACTIONS

MESURES DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN FRANCOPHONIE CANADIENNE 2025-2028

AXE 1 - RENFORCER LE RÔLE DE PARTENAIRE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET LA PLACE DU MLF EN MATIÈRE DE FRANCOPHONIE CANADIENNE

Actions	Responsables	Collaborateurs	Partenaires
1 Renforcer les liens entre les Québécois et les francophones d'ailleurs au Canada, et accroître l'utilisation du français et la visibilité des cultures francophones au Canada par le financement d'initiatives dans le cadre du Programme d'appui à la francophonie canadienne, notamment par des appels à projets ciblés.	MLF	Bureaux du Québec au Canada	Gouv. PT
2 Accroître la visibilité de l'action du Québec grâce au programme de Soutien aux activités en francophonie canadienne.	MLF	Bureaux du Québec au Canada	-
3 Participer activement au Conseil des ministres sur la francophonie canadienne ainsi qu'au Réseau intergouvernemental de la francophonie canadienne et y assurer un rôle proactif, notamment en partageant l'expertise et les bonnes pratiques du Québec.	MLF	SQRC et tous les M/O	Gouv. fédéral et des P/T
4 Poursuivre le renouvellement des ententes bilatérales de coopération intergouvernementale en matière de francophonie canadienne avec les gouvernements des provinces et des territoires qui en expriment l'intérêt.	MLF	SQRC et Bureaux du Québec au Canada	Gouv. des P/T
5 Confirmer le rôle des Bureaux du Québec au Canada à titre d'interlocuteurs privilégiés et de première ligne pour les partenaires politiques, institutionnels et économiques canadiens, notamment dans la mise en œuvre des orientations et des objectifs de la Politique du Québec en matière de francophonie canadienne.	MLF	Bureaux du Québec au Canada et SQRC	-
6 Actualiser l'Ordre des francophones d'Amérique et mobiliser ses récipiendaires en les impliquant dans des activités de valorisation de la langue française au Québec et au Canada.	MLF	CFA	-

AXE 2 - SOLIDIFIER LE RÔLE D'OPÉRATEUR GOUVERNEMENTAL DU CFA

Actions	Responsables	Collaborateurs	Partenaires
7 Asseoir le rôle d'opérateur gouvernemental du Centre de la francophonie des Amériques pour les activités de promotion du français et des cultures francophones au Canada et de renforcement de la connaissance mutuelle entre Québécois et francophones au Canada.	CFA	MLF, MCC, MRIF et autres MO	-

AXE 3 - CONSOLIDER LES PARTENARIATS PRIVILÉGIÉS AVEC LA FCFA ET LA SNA

Actions	Responsables	Collaborateurs	Partenaires
8 Consolider la collaboration entre le gouvernement du Québec et la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, en particulier par le renforcement de son rôle stratégique dans la création de liens entre les Québécois et les francophones qui vivent ailleurs au Canada.	MLF	-	FCFA
9 Collaborer avec la Société Nationale de l'Acadie afin de favoriser l'accroissement des liens et des partenariats entre le Québec et l'Acadie.	BQPA	MLF	SNA

AXE 4 - PÉRENNISER LES ACTIONS PHARES DE LA POLITIQUE ET DU PLAN D'ACTION 2022-2025

Actions	Responsables	Collaborateurs	Partenaires
10 Pérenniser Mobilisation franco, rencontre annuelle de maillage et incubateur de partenariats entre organismes québécois et francophones de partout au Canada.	MLF	CFA	FCFA
11 Animer la Journée québécoise de la francophonie canadienne (22 mars) par des activités grand public destinées à sensibiliser les Québécois aux réalités des francophones qui vivent ailleurs au Canada.	CFA	MLF et Télé-Québec	-
12 Accroître l'utilisation de la plateforme pédagogique ludique et éducative Lio, qui fait découvrir la vitalité et la diversité des francophones du Canada aux élèves du primaire et du secondaire du Québec, des provinces et des territoires.	MLF	MEO	ACELF
13 Augmenter la portée de l'Accélérateur TADA pour favoriser les partenariats et l'innovation du secteur culturel francophone et ainsi renforcer les capacités organisationnelles et la découverabilité.	MLF	MCC et BAnQ	FCCF
14 Consolider le Service d'aide à la recherche en français au Canada et étendre ses activités.	MLF	MES et FRQ	Acfas, ACUFC et Patrimoine canadien
15 Soutenir la francophonie économique notamment au moyen de : <ul style="list-style-type: none"> • l'organisation de missions commerciales dans les écosystèmes francophones au Canada; • la tenue d'activités de maillage et de promotion, comme le Rendez-vous Acadie-Québec (RVAQ). 	MLF	IQI, Bureaux du Québec au Canada et CFA	AFEC, CIQ, CENB et Gouv. NB (RVAQ)

AXE 5 - AFFIRMER LES PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES : MOBILITÉ, CONNAISSANCE MUTUELLE, DÉCOUVRAVAILITÉ

Actions	Responsables	Collaborateurs	Partenaires
16 Poursuivre et bonifier l'offre de programmes des Offices jeunesse internationaux du Québec qui facilitent la mobilité des jeunes Québécois et francophones de 18 à 35 ans au Canada.	LOJIQ	SAJ, MLF et Bureaux du Québec au Canada	FCFA, FJCF, SNA
17 Soutenir les collaborations en français entre chercheurs du Québec et des autres provinces et territoires.	MLF	MES et FRQ	Acfas, ACUFC, Université du Québec, Gouv. N.-B., ON, MB, NÉ et autres gouv. des P/T
18 Encourager la création ou la solidification de liens entre des intervenants municipaux francophones ou francophiles en poursuivant l'initiative « Forces francos municipales ».	MAMH	MLF et Bureaux du Québec au Canada	-
19 Faciliter la coproduction et la circulation des œuvres francophones au Canada.	CALQ SODEC MCC	Bureaux du Québec au Canada	FCCF
20 Mettre en valeur la francophonie canadienne et sa diversité auprès du grand public, dans les médias et l'univers numérique québécois et canadien.	CFA	Télé-Québec	-
21 Favoriser la transformation numérique des organisations culturelles et augmenter la découverbarilité des contenus culturels francophones.	MCC	MLF, BAnQ et MRIF	FCCF
22 Encourager les partenariats et initiatives entre les médias francophones du Québec et d'ailleurs au Canada.	MLF	MCC et CFA	-
23 Renforcer les partenariats entre créateurs et entreprises culturelles francophones du Québec et d'ailleurs au Canada, notamment dans les secteurs du cinéma et de la production audiovisuelle, du livre et de l'édition.	SODEC	MCC	-

ANNEXE 2 : TABLEAU SYNOPTIQUE DES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DE LA POLITIQUE

POLITIQUE EN MATIÈRE DE FRANCOPHONIE CANADIENNE

POUR UNE FRANCOPHONIE FORTE, UNIE ET ENGAGÉE

OBJECTIFS	ORIENTATIONS				
	1. Favoriser une meilleure connaissance mutuelle et une plus grande ouverture réciproque des communautés francophones et du Québec	2. Préserver la vitalité des communautés francophones et acadiennes	3. Valoriser le français et les cultures francophones	4. Mettre en valeur la contribution des francophones à la société et à l'économie canadiennes	5. Accentuer le leadership du gouvernement du Québec
1.1. Faciliter la mobilité des Québécoises et des Québécois vers les communautés francophones et acadiennes et, réciproquement, la mobilité des francophones vers le Québec, avec comme priorité la mobilité jeunesse.	2.1. Appuyer les projets et les initiatives des réseaux pancanadiens et des organismes qui offrent des ressources concrètes et des services en français aux communautés francophones et acadiennes. Ces projets et ces initiatives doivent inclure une dimension québécoise.	3.1. Favoriser le développement d'une fierté francophone qui tienne compte de la pluralité des accents et de la diversité de la francophonie au Canada.	4.1. Valoriser l'offre de biens et de services en français disponibles au Canada (aux résidents comme aux touristes, canadiens comme internationaux), en misant sur la collaboration.	5.1. Intégrer la dimension francophone et les enjeux de la francophonie canadienne aux interventions du gouvernement du Québec, dans les dossiers pertinents de nature intergouvernementale ou relatifs au fonctionnement de la fédération canadienne.	
1.2. Favoriser le partage d'expertise ainsi que le renforcement et la création de partenariats entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes (concerne tous les acteurs sociaux : les organismes gouvernementaux et publics, les organismes sans but lucratif, les entreprises, les établissements d'enseignement et de santé, les individus, etc.).	2.2. Bonifier l'offre éducative en français (écoles francophones et enseignement du français langue seconde, aux niveaux primaire et secondaire, alphabétisation, francisation, enseignement aux adultes), notamment au moyen du partage de matériel pédagogique et de l'appui au développement des compétences du personnel enseignant.	3.2. Promouvoir le français et les cultures francophones partout au Canada, auprès de tous les publics et dans toutes les sphères de la société canadienne.	4.2. Maximiser les capacités et développer les réseaux et les occasions d'affaires des entrepreneurs francophones, entre eux et au sein des écosystèmes économiques canadien et international.	5.2. Impliquer les réseaux et l'expertise sectorielle de l'ensemble des ministères et des organismes du gouvernement du Québec dans le rapprochement avec les francophones qui vivent ailleurs au Canada et dans le soutien à la vie en français sur le territoire canadien.	
1.3. Mettre en place des espaces de dialogue et créer des occasions de rencontre permettant d'établir des relations durables entre organismes québécois et organismes des communautés francophones et acadiennes.	2.3. Faciliter la recherche en français et l'accès aux études postsecondaires en français, dans tous les domaines.	3.3. Améliorer l'accès et la découverbarilité des contenus francophones dans l'espace numérique, notamment dans les domaines de la culture, de l'information (presse écrite, radio, télévision, plateformes numériques, etc.) et des communications.	4.3. Démontrer que le français donne accès à un espace culturel, social et économique élargi.	5.3. Solidifier le rôle du SQRC, au Québec et dans l'ensemble des communautés francophones et acadiennes : coordination et animation de l'action gouvernementale, mise en réseau de la société civile du Québec et des collectivités francophones et acadiennes, appui au développement d'initiatives porteuses.	
1.4. Mieux faire connaître l'histoire, les cultures, les réalisations et les figures marquantes des communautés francophones et acadiennes aux Québécoises et Québécois de tous les âges et, réciproquement, mieux faire connaître le Québec aux francophones qui vivent ailleurs au Canada.	2.4. Favoriser la concertation et l'établissement de liens structurants (programmes conjoints ou complémentaires, codiplomation, recherche collaborative, etc.) entre les établissements postsecondaires francophones de partout au Canada.	3.4. Faciliter la diffusion des produits culturels des artistes francophones du Québec dans les autres provinces et dans les territoires et, réciproquement, des artistes francophones des autres provinces et des territoires au Québec.	4.4. Favoriser le développement des expertises professionnelles et communautaires, tout comme les compétences linguistiques des personnes qui travaillent en français.	5.4. Solidifier le rôle des bureaux du Québec au Canada et de leurs antennes en matière de francophonie canadienne, notamment en ce qui concerne le développement économique et culturel.	
1.5. Développer des connaissances sur les communautés francophones et acadiennes et sur le Québec (au moyen de la recherche traditionnelle, mais également du développement de connaissances par les milieux de pratique), dans différents secteurs (études comparatives, entre autres), afin d'établir des pistes de collaboration et d'intervention.	2.5. Élargir l'accès aux savoirs francophones (ex. travaux de recherche) et aux sources d'information spécialisées (science, santé, justice, langue française, etc.) en français dans l'ensemble du Canada.	3.5. Développer des occasions de création collaborative en français entre les milieux culturels du Québec et d'ailleurs au Canada.		5.5. Renforcer et mieux faire connaître le rôle du Centre de la francophonie des Amériques comme mobilisateur en soutien au rapprochement entre les Québécois et les Québécoises et les francophones d'ailleurs au Canada, et solidifier son mandat au Canada en conséquence.	
				5.6. Intensifier la collaboration avec les autres gouvernements en matière de francophonie canadienne et autour des enjeux concernant la place du français au Canada.	

